


FOCUS CULTURE

INFOLETTRE DU SERVICE DE LA CULTURE
DU CANTON DE NEUCHÂTEL

Préambule

Madame, Monsieur,

L'heure est à la transition, d'une nette diminution des restrictions sanitaires à la reprise des manifestations culturelles, du passé au présent ! Les dispositifs de soutien sont prolongés, en parallèle des manifestations qui ont pu reprendre vie : Avignon notamment, avec comme ambassadrice neuchâteloise Odile Cornuz. Si ça n'est pas encore fait, courez au Parc et Musée du Laténium pour découvrir l'expo *Des choses*, ou quand les objets du passé titillent une curiosité bien contemporaine.

Nous vous signalons également pour le cinéma un appel à projets de Cinéforum qui propose d'intégrer la spectatrice ou le spectateur. Enfin, sujet plus grave, les enfants placés abusivement par l'administration auxquels les Archives de l'État peuvent apporter leurs compétences.

En vous souhaitant bonne lecture de notre newsletter, nous vous souhaitons un bel été, riche de culture !

Marie-Thérèse Bonadonna
Cheffe du service de la culture

Service de la culture – direction

Fermeture estivale du service de la culture

Les bureaux de la direction du service de la culture seront fermés du 26 juillet au 1^{er} août 2021 pour une courte pause estivale.

Nous vous encourageons à anticiper les questions qui pourraient survenir durant cette dernière semaine de juillet, notamment en ce qui concerne vos demandes relatives aux projets de transformation.

COVID-19 : prolongation des APG

Lors de sa séance du 18 juin 2021, le conseil fédéral a prolongé la durée de validité de l'allocation perte de gain COVID-19.

Devant initialement prendre fin au 30 juin, sa validité a été étendue et reste en vigueur jusqu'au 31 décembre 2021. De plus, à partir du 1^{er} juillet 2021, les montants des futures allocations de l'APG COVID-19 pourront être calculés sur la base du revenu selon la taxation 2019 – si le calcul est plus avantageux.

Le délai pour les demandes de prestations est désormais fixé au 31 mars 2022.

[En savoir plus](#)

COVID-19 : prolongation de l'indemnité en cas de RHT

Le 23 juin 2021, le Conseil fédéral a prolongé la durée maximale de l'indemnisation en cas de réduction de l'horaire de travail (RHT) à 24 mois et prolongé la procédure simplifiée.

Par ailleurs, il a décidé de prolonger le droit à l'indemnité en cas de RHT accordé aux apprentis, aux personnes exerçant un emploi de durée limitée et aux travailleurs sur appel ayant un contrat de travail à durée indéterminée.

Les personnes appartenant à l'une de ces deux dernières catégories peuvent faire valoir ce droit à condition que les mesures ordonnées par les autorités continuent à limiter de manière notable l'activité de l'entreprise.

Ces ajustements entreront en vigueur le 1^{er} juillet 2021.

[Communiqué du Conseil fédéral](#)

[En savoir plus](#)



Ô Châteaux : à la (re)découverte des châteaux cantonaux

Depuis plusieurs années, discussions, réflexions et groupes de travail ont été mis sur pied par le Canton de Neuchâtel, en collaboration avec les communes et les associations concernées. Celles-ci avaient pour objectif de mettre en œuvre une solution durable afin de valoriser les châteaux cantonaux et, si possible, de les fédérer dans un partenariat solide.

La première étape en vue d'une gestion commune des châteaux et de leurs collections respectives a été envisagée sous la forme d'un programme commun de manifestations. Afin de les mettre en valeur, la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel (SHAN), soutenue par le service de la culture, a élaboré sept manifestations autour du patrimoine des

châteaux de Boudry, Colombier, Neuchâtel et Valangin.

Par un voyage au cœur de leurs épaisses murailles, Ô Châteaux propose de (re)découvrir le patrimoine médiéval neuchâtelois de juin à novembre 2021. Prochaine étape : ce samedi 3 juillet, voyage vers l'Orient grâce à la présentation de la fresque romaine au Château de Boudry.

[Lire le communiqué de presse](#)

[En savoir plus](#)



Cinéforum : soutien à l'innovation

Cinéforum lance son troisième appel à projets ouvert aux auteur-e-s romande-e-s d'expériences numériques interactives (réalité virtuelle, réalité augmentée, films interactifs, etc.).

La Fondation romande pour le cinéma Cinéforum - un dispositif de subventionnement conçu et financé par les Cantons romands - propose un soutien à l'innovation ouvert à toute œuvre audiovisuelle dont la spectatrice ou le spectateur est en mesure, par son contrôle du point de vue - ou autre forme d'interactivité - d'en influencer le déroulement.

Cinéforum attribuera notamment :

- 4 bourses pour l'écriture et les recherches de 25 000 francs chacune ;
- 2 bourses pour la réalisation de 175 000 francs chacune.

Le délai de dépôt des dossiers est fixé au **21 septembre 2021**.

[En savoir plus](#)



Odile Cornuz © Augustin Rebetz

Odile Cornuz à Avignon !

Le festival d'Avignon aura bien lieu cet été !

Depuis 2016, Pro Helvetia et la Corodis, avec le soutien de nombreuses villes et Cantons dont celui de Neuchâtel, accompagnent une sélection de spectacles suisses au festival d'Avignon. Cette année, la Sélection suisse en Avignon (SCH) comptera sept ambassadrices et ambassadeurs helvétiques.

Parmi elles et eux, la talentueuse autrice neuchâteloise Odile Cornuz prendra part au dispositif des *Intrépides*, dans une proposition scénique entre lecture et spectacle. Avec un texte qui questionne la perception de soi, elle y explore la frontière entre l'enfance et l'âge adulte, tentant de franchir les obstacles entre passé et présent, rêve et réalité.

[En savoir plus](#)

Archives



MCFA : quand les archives contribuent à un devoir de réparation

Depuis 2014, une loi fédérale permet aux personnes placées abusivement par l'administration avant 1981 d'exiger une réparation financière auprès de la Confédération Helvétique.

Depuis le 1^{er} novembre 2020, le délai pour déposer une requête ayant été levé, ces demandes sont désormais incluses dans les prestations permanentes des Archives de l'État de Neuchâtel. Ces dernières remplissent une mission importante dans ce processus en recherchant et en mettant à la disposition des victimes toutes les sources documentaires existantes concernant leurs placements. À ce jour, plusieurs centaines de demandes ont été traitées, exigeant parfois la coopération avec des archives et institutions d'autres cantons pour retracer le parcours souvent dispersé et complexe des victimes.

Une tâche qui illustre un rôle central des archives cantonales : aider activement ces citoyennes et ces citoyens dans cette sensible démarche administrative, mais aussi mémorielle.

[En savoir plus](#)

Laténium



"Des choses", à découvrir jusqu'au 9 janvier 2022

Dans le cadre de la nouvelle exposition temporaire du Laténium, les pièces retenues ne relèvent ni d'un thème précis, ni d'une culture particulière et encore moins d'une période spécifique – leur spectre chronologique s'étend du Paléolithique à l'époque contemporaine. C'est le caractère exceptionnel et atypique de ces objets qui a conduit la commissaire de l'exposition et directrice-adjointe du musée, Géraldine Delley, à les sélectionner à la suite d'un appel international lancé auprès de collègues archéologues et historien-ne-s.

Entre art et science, l'exposition a réuni plusieurs artistes pour démultiplier les points de vue sur les objets exposés et enrichir les thèmes abordés. Scénographe, artiste visuelle, musicien et écrivain ajoutent des niveaux de lecture entre le propos archéologique et le public, sans trahir pour autant la réflexion scientifique.

Une exposition à découvrir jusqu'au 9 janvier 2022.

[En savoir plus](#)

Appels à projets et échéances

Édition et publication : 16 août 2021

Musique : 13 septembre 2021

Arts de la scène : 8 octobre 2021

COVID-19 :

Projets de transformation : 1^{er} août 2021

Indemnisation des entreprises culturelles : 30 septembre 2021

Indemnisation des actrices et acteurs culturel-le-s : 30 septembre 2021



Service de la culture

Château – Rue de la Collégiale 12

2000 Neuchâtel

T. 032 889 69 08

Service.Culture@ne.ch

[Mettre à jour vos préférences](#) ou [se désinscrire](#)